

Préambule



Stéphanie Gayet

Adjointe au maire chargée des affaires scolaires, du temps périscolaire, de la petite enfance et de la jeunesse.

La commune de Moissac mène une politique volontariste en faveur de l'enfance. Divers services viennent ainsi s'inscrire dans un pôle transversal enfance, jeunesse et sport qui coordonne l'ensemble des politiques publiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse du territoire.

Les services municipaux oeuvrent au quotidien au sein des structures d'accueil périscolaires et extrascolaires auprès de l'ensemble des enfants dans un souci d'assurer un service de qualité.

Le service d'Accompagnement des Enfants en Difficulté et des Enfants en Situation de Handicap (AED-AESH), composé de professionnels spécialisés, vient renforcer notre politique en faveur de l'enfance afin de garantir le meilleur accompagnement possible pour l'ensemble des enfants de la commune quelles que soient leurs difficultés.

Stéphanie Gayet

Quelles que soient mes différences je peux accéder aux structures d'accueil, aux loisirs, aux sports ...

Je suis respecté dans mes droits fondamentaux

La municipalité peut apporter des réponses adaptées aux difficultés que je rencontre

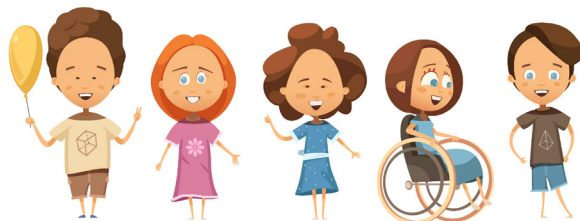
La confidentialité des informations données par ma famille est respectée

Mes parents sont mes « premiers éducateurs », ils participent activement à mon accompagnement

Mes parents sont écoutés et peuvent parler librement des difficultés qu'ils rencontrent

Je suis protégé et j'évolue dans un cadre rassurant et sécurisant

Des professionnels peuvent m'accompagner sur ma structure d'accueil



Une équipe de professionnels :

- 2 éducateurs spécialisés
- 1 conseillère en économie sociale et familiale
- 1 accompagnante éducative et sociale
- 1 médiatrice socio-culturelle
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- des référents de parcours PRE
- des auxiliaires de vie de loisirs



PÔLE ENFANCE JEUNESSE ET SPORT

SERVICE AED-AESH

Accompagnement des Enfants en Difficulté
Accompagnement des Enfants en Situation de Handicap



Les actions du service

Envers le enfants
Envers les familles
Envers les équipes municipales
Envers les partenaires

contact : serviceaed-aesh@moissac.fr
05 63 04 65 29 / 06 72 79 24 17

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités et habitant dans un quartier prioritaire et/ou scolarisés en établissement d'éducation prioritaire.

- Difficultés relationnelles
- Inhibition, repli sur soi
 - Agitation motrice
- Difficultés d'attention
- Violences, agressivité
 - Pleurs fréquents
- Difficultés de communication
- Difficultés de compréhension
- Manque de confiance en soi
 - Angoisses, anxiété
- Difficultés dans la gestion des émotions

Un accompagnement personnalisé de l'enfant avec un référent de parcours qui s'articule autour de cinq champs d'action :

Scolarité : faciliter le lien entre l'enfant, les parents et l'établissement scolaire.

Éducation et parentalité : donner des réponses ou orienter toute question concernant les difficultés éducatives.

Social : travail sur la confiance en soi et la relation avec les autres.

Sanitaire : faciliter l'accès aux soins. Orienter vers des spécialistes et des partenaires qualifiés.

Culturel et loisirs : accompagner l'enfant dans la découverte des lieux culturels de la ville, dans l'accès au sport ou aux centres de loisirs.

contact : pre@moissac.fr / 06 32 76 25 07

ESPACE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENTS

Enfants en difficulté âgés de moins de 12 ans domiciliés et/ou scolarisés sur la commune de Moissac.

- Difficultés relationnelles
- Inhibition, repli sur soi
 - Agitation motrice
- Difficultés d'attention
- Violences, agressivité
 - Pleurs fréquents
- Difficultés de communication
- Difficultés de compréhension
- Manque de confiance en soi
 - Angoisses, anxiété
- Difficultés dans la gestion des émotions

Accueil, écoute, soutien et accompagnement des familles.
Orientation vers le droit commun et les partenaires qualifiés.

Travail de repérage avec les équipes de terrain.

Mise en place d'outils spécifiques, de sensibilisation et de formation à destination des équipes des structures d'accueil municipales.

contact : c.pelletier@moissac.fr
05 63 04 65 29/06 72 79 24 17

Enfants en situation de handicap ou présentant des maladies chroniques âgés de moins de 12 ans et domiciliés et/ou scolarisés sur la commune de Moissac.

Tout type de handicap : mental, intellectuel, psychique, moteur, déficiences sensorielles, troubles du spectre autistique (TSA), troubles envahissant du développement (TED), troubles du comportement et de la conduite (TCC), TDAH (Trouble de déficit de l'attention/hyperactivité).

Maladies spécifiques telles que les maladies chroniques (asthme, diabète), allergies et intolérances alimentaires, énurésie, encoprésie, épilepsie ...

Mise en place d'un projet d'accueil individualisé

Aménagements spécifiques
Possibilité de mettre en place un accompagnement individuel ou collectif sur la structure d'accueil

Accompagnement des parents dans les démarches administratives (exemple : montage dossier MDPH).
Aide à la recherche de professionnels ou de services spécialisés

contact : f.marty@moissac.fr
05 63 04 65 32/06 33 75 25 78

Ensemble des enfants âgés de moins de 12 ans fréquentant les structures d'accueil municipales (petite enfance, périscolaire et extrascolaire).

Mise en place d'actions spécifiques de prévention et de sensibilisation.

Protocole et outils des règles de vie sur les structures d'accueil municipales.

Ateliers de sensibilisation : handicap, LSF, différences, rapport au corps, intimité, ...

Ateliers de prévention : vivre ensemble, gestion des émotions, yoga relaxation, groupe de parole.

Mise à disposition de malles pédagogiques.

Accompagnement et formation des équipes des structures d'accueil municipales.

Les actions d'accompagnement à la parentalité du service sont labellisées par le REAAP (Réseau d'Écoute et d'Appui des Parents).
L'accompagnement par le service est **libre et gratuit**.

